**[Les noms des 9 membres de la Cour constitutionnelle de la RDC sont dévoilés](http://www.lepotentielonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8981:les-noms-des-9-membres-de-la-cour-constitutionnelle-de-la-rdc-sont-devoiles&catid=90:online-depeches&Itemid=472)**

**LE POTENTIEL** 8 juillet 2014

Écrit par Angelo Mobateli



***Félix Vunduawe Te Pemako, Luzolo Bambi, Banyaku Luape, Jean-Louis Esambo,  Luamba Benda, Corneille Wasenda, Mpunga Sungu, Kalonda Kele et Kilomba Landa sont les 9 membres de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) nommés lundi 07 juillet 2014 par une ordonnance du président Joseph Kabila Kabange.***

Aux termes de l’article 158 de la Constitution, « le président de la Cour constitutionnelle est élu par ses pairs pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois ; il est investi par ordonnance du président de la République ».

Cet article dispose aussi que « la Cour constitutionnelle comprend neuf membres nommés par le Président de la République dont trois sur sa propre initiative, trois désignés par le Parlement réuni en Congrès et trois désignés par le Conseil supérieur de la magistrature ».

« Les deux tiers des membres de la Cour constitutionnelle doivent être des juristes provenant de la magistrature, du barreau ou de l'enseignement universitaire. Le mandat des membres de la Cour constitutionnelle est de neuf ans non renouvelable. La Cour constitutionnelle est renouvelée par tiers tous les trois ans. Toutefois, lors de chaque renouvellement, il sera procédé au tirage au sort d'un membre par groupe », selon le même article.

**Cursus des 9 membres de la Cour constitutionnelle**

Ancien vice-Premier ministre, ministre de l’Administration du territoire sous la IIème République et dernier directeur de cabinet du Maréchal Mobutu de son vivant, Félix Vunduawe Te Pemako est docteur en Droit public de l’Université de Louvain en Belgique (1973).

Député national, il est professeur de Droit public aux Universités de Kinshasa et Protestante au Congo.

Ancien recteur de l’Université de Kinshasa (1977-1979) et de l’Université de Lubumbashi (1979-1981), il a écrit un ouvrage intitulé « Traité de droit administratif » (1ère édition 2007). Ce livre traite de la bonne organisation de l’administration publique en RDC, des modalités et des moyens d’action de celle-ci, de la responsabilité de ses intervenants et des mécanismes de contrôle.

Professeur de droit et ancien conseiller à la présidence de la République, Emmanuel-Janvier Luzolo Bambi Lessa a été ministre de la Justice dans le gouvernement du Premier ministre Adolphe Muzito.

Sa biographie renseigne qu’il est né le 31 janvier 1958 à Lisala (Equateur) de parents originaires de la province du Bas-Congo. Son père, Joseph Bambi, fut militaire de la Force publique du Congo belge, et ensuite de l'Armée nationale congolaise.

Après sa scolarité à Lisala, puis à Kinshasa et à Matadi, chez les Pères de Saint Jean-Baptiste de la Salle, et à l’Athénée central, il a poursuivi des études en Droit et de Science politique après ses humanités littéraires à Matadi.

Il a obtenu une licence en Droit à l’université de Kinshasa en 1985, où il a travaillé comme assistant d’enseignement pour ensuite reprendre le même poste à la faculté de Droit de l’Université de Lubumbashi.

« Il étudie par la suite à l’institut des Sciences pénales et de Criminologie d’Aix-en-Provence et à l'Université de Droit, d’Economie et de Science Politique d’Aix-Marseille III où il obtient un DEA en Droit pénal et sciences criminelles en 1990 et un doctorat d’État en droit en 1996, ainsi que le prix Balaja. Il obtient aussi un brevet de l’École nationale d’administration de Paris », indique sa biographie.

Le professeur Eugène Banyaku Luape est politologue et coordonnateur national adjoint de la Conférence internationale sur la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs. Ancien conseiller à la présidence de la République et ministre à plusieurs reprises sous le régime du président Mobutu, il enseigne à l’Unikin.

Jean-Louis Esambo est professeur de Droit public à l’Unikin. Il est actuellement le directeur de cabinet adjoint du ministre de l’Intérieur, Sécurité, Décentralisation et des Affaires coutumières.

En ce qui le concerne, Luamba Benda a été président de la Cour suprême de justice.

Quant aux quatre autres membres (Corneille Wasenda, Mpunga Sungu, Kalonda Kele et Kilomba Landa), ils sont des avocats.